Avenant à la convention relative aux moyens mis à disposition par la Collectivité européenne d'Alsace pour le fonctionnement du Groupement d'Intérêt Public « Maison des Personnes Handicapées de la Collectivité européenne d'Alsace »

ENTRE

La Collectivité européenne d'Alsace, sise Place du Quartier Blanc – F-67964 Strasbourg CEDEX, représentée par le Président de la Collectivité européenne d'Alsace, Monsieur Frédéric BIERRY, dûment habilité par délibération n° CP-2024-…… du 25 novembre 2024 de la Commission Permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

Ci-après désignée « la Collectivité européenne d'Alsace » ou « la CeA »,

d'une part,

ET

Le Groupement d'Intérêt Public « Maison des Personnes Handicapées de la Collectivité européenne d'Alsace », sis 6A, rue du Verdon – 67100 Strasbourg, représenté par le Président de la Commission exécutive, Monsieur Frédéric BIERRY, dûment habilité par délibération de la Commission exécutive en date du 29 novembre 2024,

Ci-après désigné « le GIP MDPH Alsace » ou « le GIP »,

d'autre part,

Il est exposé et convenu ce qui suit :

Préambule

La convention relative aux moyens mis à disposition par la CeA pour le fonctionnement du GIP MDPH Alsace, conclue le 22 avril 2024, prévoit à son article 16.1, au titre des frais de personnels reversés par le GIP à la CeA :

« Lorsqu'un agent mis à disposition par les services de la DDETS [direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités] du Bas-Rhin ou de la DDETSPP [direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection de la population]

du Haut-Rhin quitte son poste et qu'il n'est pas remplacé par un autre, les services de l'Etat compensent financièrement la vacance du poste. Dans cette situation, le GIP MDPH Alsace demande à la CeA l'autorisation de créer un nouveau poste et de recruter un agent qui sera mis à disposition ou affecté au GIP MDPH Alsace et lui reverse la compensation financière correspondante. La somme versée par le GIP MDPH Alsace est égale au montant de la compensation financière et est augmentée, si nécessaire, du coût réel de l'agent. Les emplois concernés sont listés en annexe à la présente convention, annexe qui sera mise à jour au fil des départs d'agents mis à disposition par l'Etat et servira de pièce justificative pour l'établissement de la masse salariale remboursée à ce titre. »

Article 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet l'ajout d'une annexe à la convention de moyens entre la CeA et le GIP MDPH Alsace conclue le 22 avril 2024 pour lister les postes de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Bas-Rhin et de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection de la population du Haut-Rhin vacants qui sont occupés par des agents de la CeA et compensés financièrement par l'Etat.

Article 2 : Ajout d'une annexe n° 1 à la convention

Une annexe n° 1, jointe au présent avenant, listant les postes de la DDETS du Bas-Rhin ou de la DDETSPP du Haut-Rhin vacants occupés par les agents de la CeA et compensés financièrement par l'Etat, est ajoutée à la convention relative aux moyens mis à disposition par la Collectivité européenne d'Alsace pour le fonctionnement du Groupement d'Intérêt Public « Maison des Personnes Handicapées de la Collectivité européenne d'Alsace ».

Article 3 :

Les stipulations de la convention demeurent inchangées.

Fait à Strasbourg, en deux exemplaires, le ……

Pour la Collectivité européenne d'Alsace,

Le Président

Frédéric Bierry

Pour le GIP MDPH Alsace,

Le Président

Frédéric Bierry

ANNEXE N°1

Liste des postes DDETS du Bas-Rhin ou DDETSPP du Haut-Rhin vacants occupés par les agents CeA compensés financièrement par l'Etat

Intitulé du poste	N° du poste	Catégorie du poste	Métier du poste	Agent sur le poste au 01/09/24	Administration de rattachement actuelle
Agent d'accueil	I2813	C	Agent d'accueil	MOUGEL Agnès	CeA
Agent d'accueil	I2596	C	Agent d'accueil	GRANDJEAN Catherine	CeA
Agent d'accueil	I992	C	Agent d'accueil	PAOLI Sandrine	CeA
Agent de numérisation	I2453	C	Gestionnaire administratif	MONNET Laurence	CeA
Gestionnaire de recevabilité	A-6952	C	Gestionnaire administratif	LENTZ Hortense	CeA
Référent de dossiers	A-6941	B	Instructeur administratif	HERRMANN Emilie	CeA
Référent de dossiers	A-6946	B	Instructeur administratif	ALTUN Merve	CeA
Référent de dossiers	A-6947	B	Instructeur administratif	BEN BRAHIM Adel	CeA
Référent de dossiers	A-6951	B	Instructeur administratif	KRANTZ Allison	CeA
Référent de dossiers	A-6953	B	Instructeur administratif	SCULLI Anne	CeA
Référent de dossiers	A-6955	B	Instructeur administratif	VERDOT Maryline	CeA
Référent de dossiers	I21	B	Instructeur administratif	NAUD Véronique jusqu'au 31/07/24	CeA

Intitulé du poste	N° du poste	Catégorie du poste	Métier du poste	Agent sur le poste au 01/09/24	Administration de rattachement actuelle
Référent de dossiers	I23	B	Instructeur administratif	JUNGBLUT Angélique	CeA
Référent de dossiers	I2868	B	Instructeur administratif	MICLO Audrey	CeA
Référent de dossiers	I3212	B	Instructeur administratif	DAOUT Christelle	CeA
Référent de dossiers	I3070	B	Instructeur administratif	FAHR Michaëla	CeA
Référent de dossiers	I3069	B	Instructeur administratif	LE CLAIRE Céline	CeA
Référent de dossiers	I3068	B	Instructeur administratif	LIEPPE Claire	CeA
Référent de dossiers	I3103	B	Instructeur administratif	DOIGNIES Amélie	CeA
Référent numérisation	I17	B	Assistant organisation et méthodes	GILLMANN Estelle	CeA
Référent informatique	I1592	B	Assistant utilisateur	FLEURENTIN Alain	CeA
Secrétaire médico-sociale	I3141	B	Secrétaire médico-social	FRANCOIS Françoise	CeA
Référent suivi de l'accueil en établissement sociaux et médico-sociaux	I2949	B	Assistant administratif	HARTMANN Emmanuelle	CeA
Instructeur des dossiers recours	A-6949	B	Instructeur administratif	DEROUAND Lucie	CeA
Référent paiement de la PCH	A-6948	B	Instructeur administratif	BERGAMSCHI Caroline	CeA
Chargé d'orientation et d'insertion professionnelle	A-6944	A	Chargé d'affaires développement	SOMMER Rachel	CeA
Chargé d'orientation et d'insertion professionnelle	A-6945	A	Chargé d'affaires développement	WIEDEMANN Elodie jusqu'au 31/05/24	CeA

Intitulé du poste	N° du poste	Catégorie du poste	Métier du poste	Agent sur le poste au 01/09/24	Administration de rattachement actuelle
Chargé de situation critique	A7259	A	Chargé d'affaires développement	HEYBERGER Danielle	CeA
Ergothérapeute	I107	A	Travailleur paramédical	BLONDEL Christine	CeA
Infirmier chargé de l'évaluation des besoins	I1616	A	Infirmier	LAURENT Aline	CeA
Infirmier chargé de l'évaluation des besoins	I112	A	Infirmier	CLAUDE Céline	CeA
Médecin évaluateur compensation handicap	I1617	A	Médecin	DURGUN Sémira	CeA
Responsable du service recevabilité	A-6943	A	Responsable de service	GUERRAM Emilie	CeA
Responsable du service compensation	A7631	A	Responsable de service	STENGER Stéphane	CeA
Directeur du pôle parcours	I106	A	Directeur de pôle	GEA Fanny jusqu'au 24/08/24	CeA

Liste des postes occupés par des agents Etat

Poste	N° du poste	Catégorie du poste	Métier	Agent sur le poste au 01/04/24	Administration de rattachement actuelle
Référent de dossiers	-	B	Instructeur administratif	HEBERT Virginie	Etat
Référent de dossiers	A-6954	B	Instructeur administratif	SCHMIDT Dominique	Etat
Référent suivi accueil en établissements et services médico-sociaux	A-6950	B	Instructeur administratif	MARTZ Annie	Etat
Secrétaire médico-sociale	-	B	Secrétaire médico-sociale	ROUX Evelyne	Etat